VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 25 mai 2023

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00042** du 24 MAI 2023
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) KAUFMAN ET BROAD DEVELOPPEMENT
17 QUAI DU PRESIDENT PAUL DOUMER
92400 COURBEVOIE

En vue de la réalisation : démolition de l'ensemble des constructions existantes. Aménagement de l'ensemble de l'unité foncière. Construction d'un immeuble d'habitation comportant 61 logements, d'un parc de stationnement

Sur un terrain sis 35 AV DE CHOISY
Cadastré AV137, AV138

Villeneuve-Saint-Georges, le 24 MAI 2023

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 22 00042** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,